



Formation initiale obligatoire des directeurs

Formulaire d'inscription - Année scolaire 2021-2022 (enseignement secondaire)

MERCI D'ECRIRE LISIBLEMENT ET EN MAJUSCULES

Nom	Prénom
Adresse privée	
CP	Localité
<input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F Date de naissance	Nationalité
Lieu de naissance	Pays
Téléphone	GSM
E-mail	
Numéro de matricule enseignant : <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> J'accepte que mon adresse e-mail soit utilisée pour l'activation d'un compte MyCPFB	
<input type="checkbox"/> J'accepte de recevoir régulièrement les appels aux nouveaux postes ouverts ainsi que les intérim de plus ou moins longue durée	

Fonction

- Direction
- Direction adjointe
- Enseignant/e
- Autre :

Dans l'enseignement

- Fondamental
- Secondaire ordinaire
- Secondaire spécialisé
- De promotion sociale

Coordonnées de l'établissement scolaire où vous exercez la charge la plus importante :

Nom de l'établissement scolaire		
Type d'enseignement :	<input type="checkbox"/> Ordinaire <input type="checkbox"/> Spécialisé	
Nom de la direction		
Adresse		
CP	Localité	
Téléphone	Fax	GSM
E-mail		

*En ce qui concerne l'entrée en formation, une priorité sera donnée aux candidats en fonction (ou en fonction endéans les 6 mois), ensuite aux directions adjointes, puis aux enseignants/es.
Il sera également tenu compte de la date de réception du dossier.*

Je m'inscris à la formation suivante (voir au préalable les dates et lieux sur www.cpfb.be)

UE 411 - Module administratif, matériel et financier – volet réseau – **Enseignement secondaire**

- Session 1 – accessible aux enseignants
- Session 2 – accessible aux directions et directions adjointes
- Session 3 – accessible aux directions, directions adjointes et enseignants

ATTENTION : Le décret du 13 mars 2019 prévoit que l'**axe administratif du volet « inter-réseaux »** (12 heures) **doit être suivi préalablement à tout autre module du volet « inter-réseaux » et préalablement au module « administratif, matériel et financier » du volet « réseau »**. Une attestation de suivi ou de réussite du module administratif, matériel et financier « inter-réseaux » doit donc nous être transmise pour pouvoir s'inscrire au module administratif, matériel et financier du volet « réseau ».

UE 412 - Module pédagogique et éducatif – Volet réseau – **Enseignement secondaire**

Conditions d'accès

L'article 16, §1^{er} du décret du 14 mars 2019 modifiant diverses dispositions relatives aux fonctions de directeur et directrice, aux autres fonctions de promotion et aux fonctions de sélection prévoit que, pour pouvoir s'inscrire à un des modules de formation, le candidat doit :

- Remplir l'ensemble des conditions de principe pour l'accès à la fonction de directeur, reprises à l'art. 80 §1^{er}, 1^o et 2^o du décret du 2 février 2007, à savoir :

Pour l'enseignement libre subventionné (art. 80, §1^{er}, 1^o et 2^o) :

- ❖ Etre porteur d'un titre de niveau supérieur du 1^{er} degré au moins (niveau bachelier au moins)
- ❖ Ou, dans l'ESAHR, pour les MDP enseignant des disciplines pour lesquelles n'existe pas de formation délivrant un titre de niveau supérieur du 1^{er} degré, un des titres visés aux [articles 105 à 108, points a\) ou b\)](#) du décret du 2/06/1998 organisant l'ESAHR subventionné par la CF
- ❖ Et être porteur d'un des titres pédagogiques suivants (article 100 du décret) :
 - Bachelier – instituteur préscolaire ou diplôme d'instituteur gardien ou maternel ou préscolaire ;
 - Bachelier – instituteur primaire ou diplôme d'instituteur primaire ;
 - Bachelier – agrégé de l'enseignement secondaire inférieur (AESI) ou diplôme d'AESI ;
 - Bachelier – AEES ou diplôme d'AEES
 - CAP
 - DAP
 - CNTM
 - Certificat des cours normaux d'aptitude à l'enseignement spécialisé
 - CAPAES
 - CAPE
 - DAPE
 - CAEAP
 - Master à finalité didactique
- Ou avoir été déclaré éligible par la Commission de valorisation de l'expérience utile



Est-ce votre première inscription à ce(s) module(s) ? OUI NON

Si NON, précisez pourquoi :

- Dispense non accordée Certification impossible ou échec Liste d'attente
 Autre :

Quel est votre diplôme ?

Quelle fonction exercerez-vous l'année scolaire 2021-2022.....

Ancienneté de service (ancienneté carrière) **en années** dans l'enseignement libre subventionné au 1^{er} septembre 2021 :

Etes-vous engagé à titre temporaire comme enseignant ? OUI NON

Au sein de quel réseau ?

Au sein de quel niveau ?

Je joins à ce formulaire d'inscription les documents suivants :

- Une copie recto/verso de la carte d'identité **en cours de validité**
- Une copie récente du document « Demande d'avance » (S12 pour le secondaire ordinaire, Spec 12 – SEC pour le secondaire spécialisé)
- Une copie de l'attestation de suivi ou de réussite du module administratif, matériel et financier « inter-réseaux (**UNIQUEMENT pour l'inscription au module administratif, matériel et financier**)
- L'attestation de fonction (voir page suivante) complétée par l'établissement scolaire

Date :

Signature :



Centre d'enseignement supérieur de promotion et de formation continuée en Brabant wallon (asbl)

Place des sciences 1/A à 1348 Louvain-la-Neuve

Tél. : 010/47.82.49 - E-mail : berengere.gewiss@cpfb.be

Matricule : 2.308.004 - BNP Paribas Fortis : BE56 2710 6187 2288

ATTESTATION DE FONCTION

Je soussigné(e) :

Titre :

Etablissement scolaire :

.....

Certifie que Madame / Monsieur :

Numéro de matricule enseignant : - -

Exerce la fonction suivante

dans notre établissement scolaire durant l'année académique **2021/2022** et bénéficie d'un

traitement subventionné par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Fait à, le

Signature

Cachet